



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°25 – réunion du 30.04.2025

Saison 2024/2025

Mises à Jour calendrier

1. Informations Générales

Les calendriers seniors ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au 28.04.2025

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

🔗 <https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



2. Modifications validées par la commission

D1 – Gr B

Mothern Fc 1 - Weyersheim Ss 2 du 08/05 est refixé au 14/05 à 19h (Weyersheim en Coupe)

D2 – Gr E

Raetersheim A.S. 2 - Merxheim F.C. 1 du 27/04 est refixé au 14/05 à 19h (décision CSS)

D4 - Gr F

Baldenheim Us 2 – Gunsbach U.S. 1 du 26/04 est refixé au 08/05 à 16h
et inversé à GUNSBACH (CRSD)

D4 - Gr H

Mulh. Anatolie A.S. 2 - Meyenheim F.C. 2 du 03/05 à 19h est reportée à une date ultérieure (AA)

D5 - Gr A

Uhrwiller As 2 - Sarrwerden Scd Ent. 3 du 03/05 à 18h30 est reporté à une date ultérieure (décision CSS)

D5 – Gr G

Neuf Brisach A.S. 1 - Colmar F. 2009 Asc 1 du 30/04 est refixé au 08/05 à 16h (décision CSS/manifestation)

D5 - Gr H

Roderen FC 2 – Lutterbach AS 2 du 18/04 est refixé au 08/05 à 10h
et inversé à Lutterbach (CRSD)

D6 – Gr C

La Wantzenau Fc 2 - Stutz Offenheim Esot 3 du 08/05 à 20 h **est avancé à 18h30** (absence éclairage)

D6 – Gr G

AGIIR Florival 3 – Ungersheim FC 2 du 27/04 **est à rejouer le 08/05 à 10h** (CRSD)

Forfaits Généraux :

District 7 Maintien – Gr M

Bergholtz F.C. 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (02/03–23/03–27/04)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

Bergholtz F.C. 2 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 84€ (Art 11RD).

District 7 Maintien – Gr O

Zimmersheim Ezilli 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (23/03–13/04–27/04)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

Zimmersheim Ezilli 2 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 84€ (Art 11RD).

District 8 Accession - Gr D

Strg Robertsau Soas 3 déclare forfait général

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont conservés.

Strg Robertsau Soas 3 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 84€ (Art 11RD).

District 8 Printemps – Gr S

Muespach Folg Eafm 3 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (02/03–21/04–27/04)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont conservés.

Muespach Folg Eafm 3 est placé à la dernière place du groupe ; Amende 84€ (Art 11RD).

CHALLENGE VIVIALYS :

½ Finale :

Suite décision CDD (PV n°23 du 29/04/25) : « ...de prononcer l'élimination du challenge VIVIALYS des équipes de Strg Kronembourg FC 4 et Mulh. Anatolie A.S. 4., et ce avec effet immédiat. »

La Commission Sportive des Séniors prend en compte la décision et prendra contact avec les équipes ¼ finalistes perdantes (Boersch Fc 2 et Helfrantzkirch As 2) pour déterminer la suite de de la compétition.

Finale :

Le match est fixé au 08/05 à 10h30 à Volgelsheim

Fc Batzendorf 2 (D7) – à définir

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les Responsables des antennes 67 et 68 de la Commission
Jean-Christophe Allard et Daniel Interling

Le secrétaire de la Commission
Bernard Barthelmebs